

Cultures & Conflits

La revue

85-86 |
L'institutionnalisation du Parlement européen
Dossier

GUILLAUME SACRISTE

L'Europe est-elle un État comme les autres ?

Retour sur la distinction public/privé au sein de la commission juridique du Parlement européen des années 1960

Is Europe a regular nation-State ? Public/Private distinction in the European Parliament's legal affairs Committee in the 1960s

p. 35-60

Résumés

Français English

La *polity* communautaire, plutôt que d'avoir autonomisé une sphère du politique à l'image des processus d'émergence des États-nations occidentaux, apparaît comme un système politique institutionnalisant sa propre hétéronomie socio-économique. C'est l'hypothèse défendue dans cet article en prenant comme point d'entrée le travail des parlementaires européens de la commission juridique de l'Assemblée communautaire des années 1960. Les logiques sociales ainsi mises en évidence permettent de conclure sur la nature des *outputs* de cette commission : ces derniers brouillent la distinction public/privé au principe des États-Nations.

This article argues that the European Community polity, in contradistinction to the process of emergence of Western nation-states, has not resulted in the autonomisation of a political space. It appears, rather, as a political system that institutionalises its own socio-economic heteronomy. By analysing the work undertaken by parliamentarians in the legal affairs committee of the European Parliamentary Assembly of the 1960s, we highlight the social logics

underpinning the outputs of this committee. We demonstrate in particular that these outputs tend to blur the distinction between the public and private that has been central for the formation of nation-states.

Entrées d'index

Mots-clés : distinction public/privé, droit, hétéronomie, histoire, Parlement européen, polity européenne, sociologie politique

Keywords : European Parliament, European polity, heteronomy, history, law, political sociology, public/private distinction

Accès au texte / extrait



Texte intégral en libre accès disponible sur le portail Cairn. Le texte intégral en libre accès sera disponible à cette adresse en janvier 2016.

Consulter cet article

Aperçu du début du texte

On considère généralement que l'un des apports de la politique comparée aux *european studies* consiste dans le fait d'avoir analysé l'Union européenne comme une *polity* à part entière . De même que l'on a pu montrer que l'histoire des États occidentaux était le fruit de longs et chaotiques processus de différenciation sociale d'un appareil institutionnel spécialisé autour d'un centre , de même l'histoire de la construction communautaire est ainsi décrite comme regroupant les tentatives d'autonomisation et d'institutionnalisation d'un espace politique spécifique centralisé et coordonné. Dans une certaine mesure, l'émergence de cet espace politique européen mimerait l'autonomisation de l'espace politique national. À tout le moins, l'un servirait de modèle à l'autre. Seule la question du degré actuel d'autonomie de ces institutions européennes resterait aujourd'hui encore sujette à caution .

La politique comparée a du reste insisté sur le rôle du droit et des juristes dans l'autonomisatio...

Pour citer cet article

Référence papier

Cultures & Conflits, n° 85/86, printemps/été 2012, p. 35-60

Référence électronique

Guillaume Sacriste, « L'Europe est-elle un État comme les autres ? », *Cultures & Conflits* [En ligne], 85-86 | Printemps-Été 2012, mis en ligne le 16 mars 2013, consulté le 06 juin 2014.

URL : <http://conflits.revues.org/18321>

Auteur

Guillaume Sacriste

Guillaume Sacriste est maître de conférences en science politique à l'Université Paris I et chercheur au CESSP. Il travaille sur le droit et les juristes dans l'émergence des ordres politiques contemporains. Il a récemment publié *La République des constitutionnalistes* (Presses de Sciences Po, 2011) et il coordonne l'ANR POLILEXES-DEJUGE sur le droit et les juristes dans le gouvernement de l'Europe.

Droits d'auteur***Creative Commons License***

Ce texte est placé sous copyright de Cultures & Conflits et sous licence Creative Commons.

Merci d'éviter de reproduire cet article dans son intégralité sur d'autres sites Internet et de privilégier une redirection de vos lecteurs vers notre site et ce, afin de garantir la fiabilité des éléments de bibliographie. » (voir le protocole de publication, partie « site Internet » : <http://www.conflits.org/index2270.html>).